



## **Cérémonie Mémoirelle du 8 Mai 1945 :**

*Commémoration du 75ème Anniversaire de la victoire du 08 Mai 1945 aura cette année une tournure vraiment particulière. Le confinement rendu nécessaire par la lutte contre le coronavirus COVID-19 et sur ordonnance du Préfet ne permet pas un déroulement dans des conditions normales.*

*Il est cependant essentiel de faire vivre le devoir de Mémoire. Aussi, cette journée de commémoration marquant le 75ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne lors de la seconde guerre mondiale se tiendra dans le respect des mesures barrières et en format restrictif.*

*Seuls pourront être présents, Le Maire, un représentant des Anciens Combattants et un porteur-drapeau avec un dépôt de gerbe et une lecture du message de Madame la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées avec pavoisement de l'édifice au Monument aux Morts.*

## **Ce Vendredi 08 Mai 2020 à 12h sur la place du Noyer**

*Sans rassemblement ni autre manifestation publique nous nous en excusons. Les Habitants pourront cependant au même moment observer une minute de silence depuis leur domicile et, dans la mesure de leurs moyens, à le pavoiser. Ainsi comme c'est le cas depuis 75 ans, le devoir de mémoire pourra être fidèlement rempli dans le respect des mesures obligatoires de protection sanitaire.*

*Merci pour votre recueillement et votre compréhension.*

*Le Maire et le Conseil Municipal*



### **Informations Pandémie COVID19 :**

*\*Secrétariat de Mairie toujours fermé au public jusqu'à nouvelles dispositions (même si continuité des services): possibilité de rdv au tél au 05 55 25 41 37 les mardis et jeudis matin de 9h à 12h, en cas d'urgence possibilité de joindre le Maire ( Exemple : concernant les personnes vulnérables....)*

*\*Reprise de l'école du RPI à partir du 11 Mai (élèves 12 Mai) avec une organisation très méticuleuse et particulière sur la protection de nos élèves qui sera finalisée ce mardi 05 Mai à Collonges lors d'une réunion des 3 mairies avec les enseignants.*

*\***Masques habitants** : Suite à une commande groupée de la communauté de communes (délai de livraisons un peu décalé initial 07 Mai) un masque tissu lavable de type : AFNOR sera distribué à chaque habitant à partir du 18 Mai.*

*Il viendra compléter une batterie de matériels de protection (masques jetables, gel Hydroalcoolique, gants, etc...) déjà disponible en mairie depuis fin mars pour : Ecole, Employé(e)s communaux, cantine, etc.....*

*Merci et prenez bien soin de vous et vos proches en cette période très compliquée.*